

Poitiers : " Avoir un débat citoyen sur l'eau potable "

article NR 15/09/2018

La protection de la zone de captage d'eau potable de Fleury à Lavausseau (*) fait l'objet de la plus grande attention de la part d'associations environnementales et d'élus d'Osons Poitiers et EELV. Ces derniers ont refusé de voter une délibération lors du dernier conseil communautaire concernant un contrat territorial entre la Préfecture, la ville de Poitiers et l'Agence de l'eau Loire-Bretagne. Un contrat dont la signature avait été programmée hier mais qui n'a pas eu lieu en raison de négociations en cours. Cependant, ce report de signature n'a pas pour autant rassuré les représentant.e.s d'associations (Terre de Liens, Alternatiba, Aceve, Amis de la terre...) et élus (Osons Poitiers, EELV) qui ne cessent de rappeler leurs inquiétudes dans ce dossier inscrit au programme Re-Sources (reconquérir et préserver la qualité de l'eau) pour la période 2018-2022.

" 2.600 hectares entourent le captage " Il s'agit de protéger 6 hectares autour de la zone de captage, terres qui sont toujours dans le giron de la Safer (Société d'aménagement foncier et d'établissement rural). Une procédure judiciaire est en cours entre Grand Poitiers et la Safer pour une rétrocession des parcelles à Grand Poitiers. « 6 hectares, ce n'est pas suffisant !, anticipent les représentant.e.s d'associations et les deux élues présentes. Nous savons que les 2.600 hectares qui entourent le captage sont des zones filtrantes. »

« Le débat de l'eau devrait être un débat public. Il s'agit de l'eau de notre robinet, c'est de notre santé, nos euros. Nous cherchons à avoir un débat citoyen », insiste Pascal Canaud (Alternatiba). « Nous n'avons jamais été associés à l'écriture de ce contrat, poursuivent les élues Christiane Fraysse et Mad Joubert. Et les quelques réunions publiques proposées ont réuni des représentants de Grand Poitiers, de la FDSEA, de la Chambre d'agriculture et quelques associations seulement. Nous estimons que Grand Poitiers devrait s'appuyer sur la population, à l'image des mouvements contre les bassines. Quelles pratiques agricoles voulons-nous pour demain ? »

« La concertation doit être plus large, estime Hélène Shemwell (Terre de Liens), et un accompagnement technique et financier devait être apporté aux agriculteurs en transition. Avec des échanges de terre par exemple. Le contrat ne prévoit que 10 % de bio en 2022 ! »

« On parle des nitrates présents à un peu moins de 50 mg/l en moyenne, uniquement parce que l'eau captée est mélangée à l'eau du Clain, précise Pierrette Plumereau (Aceve), mais ce n'est qu'un seul marqueur. Pour le moment, personne n'a étudié l'effet cocktail provoqué par l'interconnexion entre les nitrates et les pesticides. Il y a une méconnaissance de la part des politiques et de la population du circuit de l'eau dans la nature. »

(*) Ce captage approvisionne la ville de Poitiers en eau potable à hauteur de 40 %.

Eau potable à Poitiers : le contrat Re-sources signé

article NR du 27/11/2018

Je crois aujourd'hui qu'il faut avancer. Hier matin à l'hôtel de ville de Poitiers, Alain Claeys, le président de Grand Poitiers, et l'ensemble des signataires du contrat Re-sources, dont l'État et l'agence de l'eau Loire-Bretagne, ont finalisé « un long travail » de négociation. Le document ambitionne d'améliorer d'ici 2022 la qualité de l'eau du bassin d'alimentation du captage de Fleury, touché par une pollution aux nitrates et aux pesticides avant traitement.

Au même moment, une quinzaine de bénévoles d'Alternatiba s'étaient réunis à l'entrée de la mairie pour « accueillir les signataires » avec des verres d'eau afin de dénoncer un contrat trop peu ambitieux à leurs yeux. Sa conclusion avait été retardée une première fois afin de permettre l'acquisition par Grand Poitiers auprès de la Société d'aménagement foncier et d'établissement rural (Safer) de 6,89 ha situés autour de la zone de captage. Des discussions sont en cours pour l'obtention de 85 ha supplémentaires. « La mécanique est lancée », s'est félicité Alain Claeys.

" Une obligation de résultats " « L'ensemble des acteurs engagés, ici, montre que l'action est possible », a relevé Martin Guitton, directeur général de l'agence de l'eau Loire-Bretagne. Les engagements pris par les acteurs du terrain, notamment les représentants du monde agricole, doivent « se traduire par des résultats », a prévenu la préfète de la Vienne, Isabelle Dilhac.

Seule Vienne Nature, sur les quatre associations environnementales sollicitées pour être partie au contrat, s'est engagée. Rejetant « la politique de la chaise vide », elle a obtenu la garantie de faire partie du comité stratégique et décisionnel, et non plus simplement du comité de pilotage. Au sujet de la réduction des intrants chimiques se retrouvant dans l'eau de la source, Michel Levasseur, président de l'association, est catégorique : « Ce n'est pas un objectif, c'est une obligation de résultats. »